

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

TÉLÉPHONE : 02.38.29.10.82

TÉLÉCOPIE : 02.38.29.12.53

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12 AVRIL 2017

Date de convocation : L'an deux mil dix-sept, le mercredi douze avril, à dix-neuf heures dix, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de.
4 avril 2017

Nombre de Conseillers Monsieur COLAS Christian, Maire.

En exercice : 13 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, LANGLOIS Christiane, d'HÉROUVILLE Emmanuel, BOUGUEREAU Jean-Noël, d'HÉROUVILLE Yolande,

Présents : 08

Votants : 08 GARCIA Claire, MARIE Olivier, KURYS Vincent,
Formant la majorité des membres en exercice.
Etait excusé : Monsieur POMMEREAU François.
Etaient absents : Mesdames et Messieurs POIRIER Isabelle, CARROUÉE Henri, MARTINAT Séverine, LECLAIR Nadine.
Secrétaire de séance : Monsieur d'HÉROUVILLE Emmanuel.

TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire précise que, compte tenu des décisions prises par la Communauté de Communes Val de Sully le 11 avril 2017 de créer des taxes sur les ménages (TH à 6.80 %, TFB à 0.343 % et TFNB à 1.51 %) et, alors qu'en 2016, la Communauté de Communes du Sullias avait voté 1.13 % sur les 3 taxes, il est nécessaire de reprendre les taux communaux pour limiter les conséquences pour nos habitants.

Il est proposé de fixer pour 2017 les taux suivants

TH 10 % (au lieu de 16.37 %)

TFB 15.66 % (inchangé)

TF nB 56.27 % (inchangé)

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

DEMANDE DE SUBVENTION RELATIVE AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire rappelle le projet prévu pour 2017 et demande de pouvoir solliciter une subvention auprès de la nouvelle Intercommunalité Val de Sully pour la Rénovation partielle du réseau d'eau potable Route de Clémont et Route de Cerdon et la Mise en place d'une borne incendie Route de Cerdon.

Le devis de cette tranche s'élève à 78.000 € HT et l'Intercommunalité pourrait participer pour 50 % de cette somme.

De même, Monsieur le Maire propose de solliciter le SDIS pour une participation à la mise en place de la borne à incendie, prévue Route de Cerdon (estimation 1.980 € HT).

Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil des décisions prises par la Communauté de Communes Val de Sully lors de sa réunion du mardi 11 avril, en particulier à propos des budgets mis aux votes, des décisions prises sur de grands travaux dans les domaines touristiques, culturels et sociaux ainsi que sur les compétences récupérées par l'Intercommunalité.

Il est rappelé que les Comptes Rendus des réunions de l'Intercommunalité font l'objet d'un affichage administratif comme ceux du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20 h 30.

Pour extrait,
Le Maire,



C. COLAS.